



HAL
open science

Israël au prisme des changements démographiques

William Berthomiere

► **To cite this version:**

William Berthomiere. Israël au prisme des changements démographiques. Moyen-Orient, 2002, Une démocratie en question, 48, pp.26-31. halshs-02972456

HAL Id: halshs-02972456

<https://shs.hal.science/halshs-02972456>

Submitted on 21 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Israël au prisme des changements démographiques

William Berthomière – Directeur de recherches CNRS – UMR Passages – Pessac.

Texte publié (sans tableaux et graphiques) dans la Revue
Moyen-Orient, Dossier Israël : Une démocratie en question,
n°48, pp.26-31.

À l'occasion du Nouvel An juif, les services du Bureau central des statistiques d'Israël ont publié, comme chaque année, des données synthétiques sur l'évolution des indicateurs démographiques nationaux. Avec près de 9 250 000 habitants, le pays a connu un infléchissement de sa croissance démographique (1,6% contre 2,1% l'année précédente à la même époque), mais, malgré une année marquée par la pandémie de la COVID-19, les projections donnent toujours un franchissement de la barre des 10 millions de personnes en 2024.

Comme toujours, ces indicateurs sont assortis d'un ensemble de données affinées à l'échelle des populations d'Israël. Ainsi, l'immigration juive (alyah) aurait assez fortement chuté (-30% en comparaison de l'année 2019) et la part de la population juive représenterait les trois quarts de la population totale du pays (6 841 000 personnes) auxquels vient principalement s'ajouter une population arabe de près de deux millions de personnes (20%) et près de 460 000 personnes appartenant à d'autres groupes (5%).

La fin d'une rhétorique de la « guerre des berceaux » ?

À l'échelle des données stabilisées pour l'année 2019, cette proportion entre population juive et arabe est équivalente à celle observée pour les 177 000 naissances enregistrées dans le pays. Ces statistiques masquent toutefois des évolutions notables au sein de la population d'Israël. Sur la période 2009-2019, la fécondité au sein de la population de religion juive a augmenté de 2,97 à 3,09 enfants par femme alors que pour la population musulmane, la tendance est à la diminution : 3,73 contre 3,16.

Une fois encore, l'analyse détaillée de ces statistiques donne à voir que cette croissance est le fait de populations ou d'espaces clairement identifiés. Au sein de la population juive, la fécondité est nettement plus élevée que la moyenne dans le cas des familles dont le père est né sur le continent américain (4,21 enfants par femme) ou bien encore au sein des familles qui

résident dans les colonies de Cisjordanie (4,75). Cette fécondité, qui est majoritairement le fait de populations composées de sionistes-religieux et d'ultra-orthodoxes, s'exprime dans des proportions équivalentes, voire supérieures, à celles relevées pour la population palestinienne de Cisjordanie ou de la bande de Gaza (respectivement 4,3 et 4,5 enfants par femme)¹.

Au prisme de la lecture de l'évolution de la fécondité des populations juive et palestinienne se dégage l'idée que nous sommes aujourd'hui face à un contexte démographique singulier. Alors que les années 90 ont été marquées par l'abondance des travaux mettant en « compétition » les stratégies de conquête territoriale développées par les différents gouvernements israéliens et la résistance palestinienne soutenue par la vigueur de sa démographie, la situation contemporaine semble indiquer que cette grille de lecture n'est plus pertinente. Tout du moins, il convient de relever le fait que la population palestinienne est inscrite dans une transition démographique, qui explique la baisse de sa fécondité, et qui surtout vient relativiser un discours médiatique, mais aussi scientifique, qui a pu à dessein jouer d'une baisse tardive de la fécondité des femmes palestiniennes pour faire de la rhétorique d'une « guerre des berceaux » un projet de « submersion démographique d'Israël » selon l'expression qui a pu être employée au début des années 2000.

La situation est aujourd'hui d'autant plus singulière que le poids politique des sionistes-religieux et des ultra-orthodoxes s'accroît et que dans le même mouvement, la rhétorique démographique prend une place grandissante dans le débat national israélien. Elle participe d'une double dynamique : l'une qui permet à l'actuel gouvernement de promouvoir l'idée d'une annexion de tout ou partie de la Cisjordanie, l'autre, qui -en mobilisant l'image de la « bombe à retardement- défend l'idée que toute annexion aboutirait, malgré la transition démographique que connaît la population palestinienne, à une perte de majorité juive sur l'ensemble du territoire de Palestine.

Même si cette question s'inscrit avant tout dans un espace politique marqué par le clientélisme de ses acteurs, la question démographique n'en reste pas moins présente au sein des institutions du pays. Dès 2018, la déclaration d'un haut gradé de l'armée israélienne validant l'idée d'une majorité démographique des Palestiniens lors d'une audition par des membres de la Knesset avait suscité la polémique et conduit à une bataille de chiffres entre d'éminents

¹ Données issues du *Preliminary Results of the Population, Housing and Establishments Census, 2017 of the Palestinian Central Bureau of statistics*. Soulignons que le rapport Palestine 2030. Demographic Change: Opportunities for Development (Summary Report), 2017, State of Palestine-United Nations Population Fund) fait état d'une fécondité de 3,7 enfants par femme pour la Cisjordanie. Il souligne

démographes et politistes israéliens². S'il est bien difficile de trancher sur la fiabilité de l'une ou l'autre des sources et projections mobilisées (cf. tableau 1)³, de ces débats émerge toutefois l'un des points majeurs des changements structurels qu'a connus la démographie israélienne sur ces quinze dernières années.

Tableau 1 – Projections de la population d'Israël, 2025-2065

	2025	2035	2045	2055	2065
	Estimation haute				
Total	10 395 900	12 759 900	15 763 200	19 716 400	24 878 800
Population juive	8 188 500	10 035 200	12 493 700	15 825 100	20 299 300
Population arabe	2 207 400	2 724 700	3 269 600	3 891 300	4 579 500
	Estimation basse				
Total	9 976 700	11 492 900	13 053 500	14 472 000	15 612 600
Population juive	7 849 400	9 009 000	10 274 700	11 463 700	12 454 300
Population arabe	2 127 300	2 483 900	2 778 800	3 008 300	3 158 300

Note: Ces données intègrent la population juive de Cisjordanie.

Source: Bureau Central des statistiques, 2020, Israël.

Un changement de régime migratoire

L'État d'Israël avoisine aujourd'hui les 9,5 millions d'habitants, dont près de 7 millions de citoyens juifs. Parmi ces Israéliens d'origine juive, de la première ou de la seconde génération, tous ont dans leur histoire commune, l'alyah, ce terme aux fondements religieux qui signifie « ascension » et désigne au quotidien l'immigration juive en Israël. Incarnée et encadrée par la loi du retour (1950), qui autorise l'entrée du pays à tout juif, et par la loi sur la nationalité (1952) permettant l'acquisition de la nationalité israélienne à tout immigrant juif, l'alyah, qui a toujours composé l'une des principales sources de croissance de la population d'Israël, a connu sur ces dernières années un net ralentissement (cf. tableau 2).

Ainsi, alors que la Première Guerre israélo-arabe fait rage et que plus de 750 000 Palestiniens prennent la route de l'exil, ce sont 650 000 immigrants juifs (olim), principalement des juifs rescapés de la Shoah, mais aussi originaires du Moyen-Orient, comme les juifs d'Irak, qui ont trouvé refuge en Israël et permis le doublement de sa population. Puis, avec la décolonisation, l'immigration marocaine des années 1950 et 1960 (270 000 personnes) a constitué la troisième plus importante alyah de l'histoire migratoire du pays. Au lendemain de ces grandes vagues migratoires, l'alyah s'est peu à peu tarie. La croissance démographique d'Israël a décliné de moitié pour passer de 3% par an pendant la décennie 1960 à 1,4 % par an à la fin des années 1980, soit un niveau légèrement inférieur à celui enregistré en 2020.

² Voir notamment l'article de Chloé Demoulin, *Israël-Palestine : l'enjeu démographique*, Mediapart, 19 avril 2018.

³ Aux données fournies par les services statistiques d'Israël, il faut ajouter les projections pour la population palestinienne (Bande de Gaza et Cisjordanie) qui donnent pour 2030 : 6,9 millions de personnes et 9,5 millions pour 2050 selon le rapport *Palestine 2030* (cité précédemment).

Tableau 2 - Croissance de la population juive d'Israël – 1948-2019

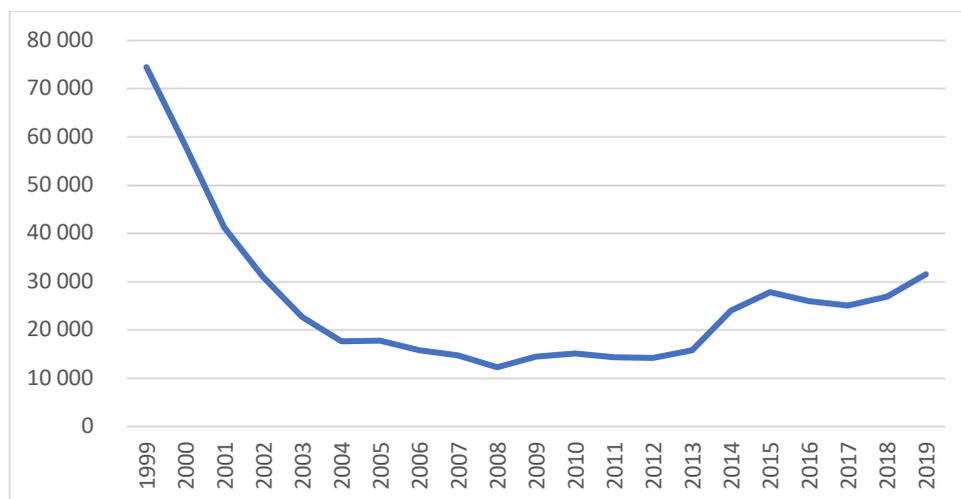
Années	Population en fin de période	Croissance annuelle (%)	Part de l'immigration dans la croissance (%)
15.5.1948-2019	6 773 200	3,3	38,0
15.5.1948-1960	1 911 200	9,2	68,9
1961-1971	2 662 000	3,0	45,0
1972-1982	3 373 200	2,2	25,1
1983-1995	4 549 500	2,4	47,4
1996-2008	5 569 200	1,6	22,2
2009-2019	6 773 200	1,7	12,1

Source : Bureau Central des Statistiques, Israël, 2020.

Seuls deux événements sont venus troubler l'histoire migratoire d'Israël après 1965. La guerre de 1967, en faisant rejaillir la crainte d'un nouveau génocide, a créé un fort mouvement de solidarité au sein de la diaspora et entraîné un net sursaut de l'alyah. Et à la fin des années 1980, l'ouverture totale des frontières de l'ex-bloc soviétique et les opérations de rapatriement de la communauté éthiopienne sont venues redonner à la courbe de l'alyah la vigueur de ses premières années.

L'affaiblissement de l'immigration juive dans la dynamique de croissance de la population d'Israël est d'autant plus remarquable qu'elle a coïncidé avec l'inscription progressive du pays dans le système migratoire international.

Graphique 1 - Immigrants entrés dans le cadre de la loi du retour – 1999-2019



Source : Bureau Central des Statistiques, Israël, 2020.

L'inscription d'Israël dans le système migratoire international

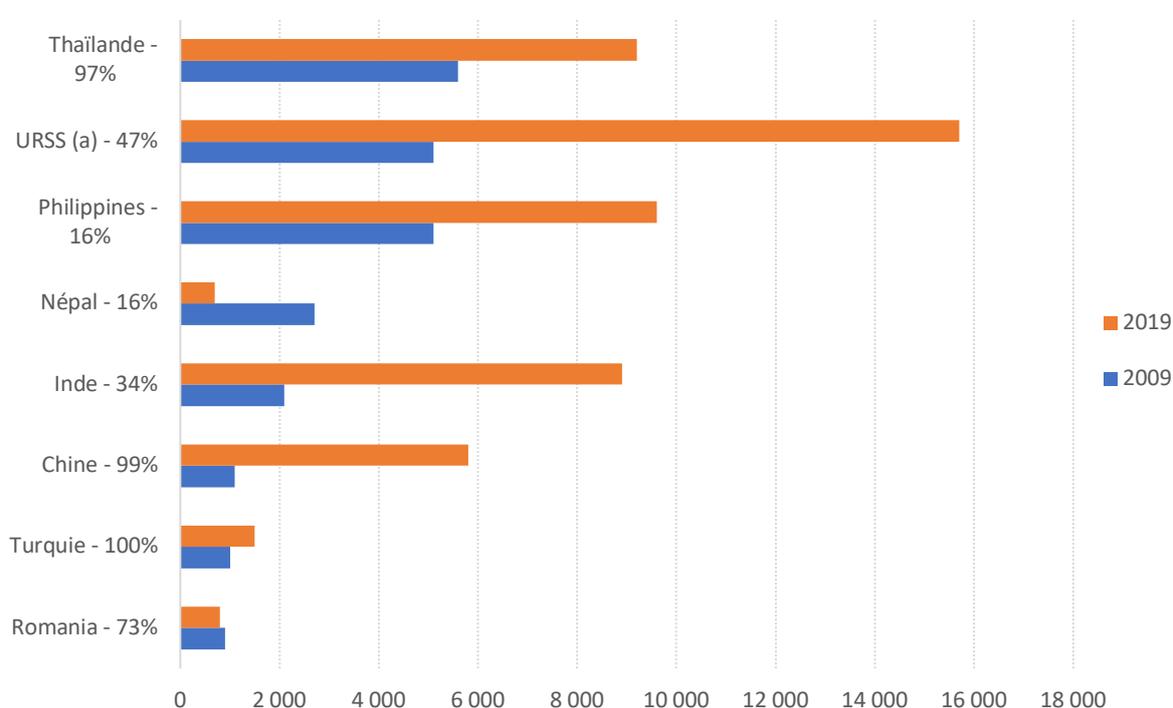
Depuis les années 1990, en raison de la première Intifada (1987), des bouclages de plus en plus fréquents des territoires palestiniens et des besoins en logements suscités notamment par les récentes vagues migratoires, l'État israélien a dû faire appel à une main-d'œuvre étrangère pour assurer sa force de travail. C'est ainsi que les employeurs israéliens ont pu recruter sur contrat des travailleurs étrangers, principalement de Roumanie, de Turquie, de Chine ou encore d'ex-URSS pour le secteur du bâtiment ; des Philippines, mais aussi d'Inde, du Népal, du Sri Lanka et de Bulgarie dans le secteur du care (soins aux personnes âgées et dépendantes); et également, de Thaïlande notamment dans celui de l'agriculture. Ils sont officiellement un peu plus de 65 000 à obtenir un permis de travail chaque année et autant à quitter le pays (cf. graphique 2). Développés avec la volonté d'encadrer au plus près ces nouvelles migrations temporaires, nombre de ces migrants se sont retrouvés dans des situations similaires à celles observées dans différents pays de la région comme le Liban. Recrutés sur des contrats qui les lient à leurs employeurs, certains ont dû affronter des conditions d'emplois inacceptables.

Construite sur le modèle du *gastarbeiter*, la politique vis-à-vis de ces populations vise à décourager toute installation. Pourtant dans les faits, des centaines d'enfants de migrants économiques sont nés dans le pays tout en étant régulièrement soumis aux menaces d'expulsion. Progressivement, des ONG israéliennes se sont mobilisées pour attirer l'opinion publique sur le sort des travailleurs étrangers, défendre leurs droits et faire respecter les conventions internationales qui protègent autant leurs activités professionnelles que leur vie familiale⁴. Cette mobilisation s'est faite d'autant plus forte qu'en marge des rangs de la main-d'œuvre étrangère régulière s'est développée une population de migrants irréguliers composés à la fois de travailleurs entrés régulièrement dans le pays, mais qui ont dû fuir leurs employeurs et de migrants venus comme touristes ou pèlerins, d'Afrique (Nigéria, Ghana, Éthiopie), d'Amérique latine (Colombie, Équateur, Bolivie, Pérou, Chili) et d'Europe de l'Est (l'Ukraine en tête) pour travailler dans les secteurs les plus lucratifs de l'économie informelle (restauration, domesticité, nettoyage, garde d'enfants). Cette population est aujourd'hui estimée à plus de 90 000 personnes.

⁴ Sur ce thème, voir le documentaire de Silvana Landesmann, *Hotline*, Israel, Comino Films, 2015.

À ce premier niveau d’inscription d’Israël dans le système migratoire international est venue s’ajouter l’émergence d’un flux de demandeurs d’asile africains (chrétiens et musulmans), en provenance majoritairement d’Érythrée, du Soudan (Darfour et Sud-Soudan), de Côte d’Ivoire et de République Démocratique du Congo (RDC). Cette migration d’asile a rapidement pris de l’ampleur : en 2007, 5 383 migrants ont franchi la frontière sud d’Israël pour grimper à 17 201 en 2011. Le pays compte aujourd’hui plus de 30 000 demandeurs d’asile.

Graphique 2 – Permis de travail selon le pays d’origine 2009 et 2019



(a): La donnée ne concerne que les ex-républiques occidentales de l'URSS
Le pourcentage correspond à la part des hommes dans l'ensemble des permis d'entrée émis.

Source : Bureau Central des Statistiques, Israël, 2020.

Ces dynamiques migratoires se sont donc immiscées dans le quotidien du pays et au cours des années 2000, les flux d’entrée ont pu s’élever à des niveaux supérieurs à ceux de l’alyah. Même si ces immigrations ne sont en rien comparables aux motivations et aux modalités d’inscription sociale qui caractérisent l’alyah, elles ont toutefois influencé à leur manière le débat de société en Israël. Une large part de la société civile qui s’est mobilisée en faveur des droits des travailleurs étrangers et des demandeurs d’asile se retrouve également dans les rangs des

citoyens israéliens qui militent contre l'annexion des territoires palestiniens de Cisjordanie et pour un accord de paix reposant sur une solution à deux états.

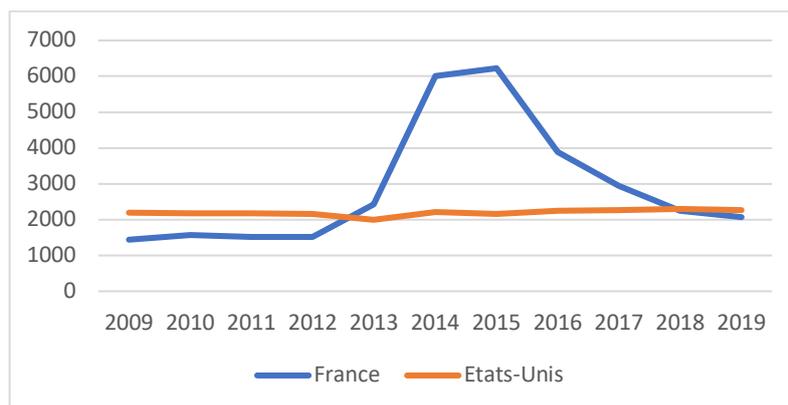
Si au début des années 2000, ces migrations non-juives ont pu participer d'un débat sur la normalisation d'Israël, renforcé par la courbe décroissante de l'immigration juive, c'est de la diaspora que sont venus les signes de la force des liens qui l'unissent à Israël.

L'alya de France, l'affirmation d'une présence

Même si aujourd'hui, l'intensité migratoire peut se résumer au seul flux en provenance de l'ex-URSS, comme en témoignent les 24 234 entrées enregistrées en 2019 sur un total de 33 247 (soit 72% du flux global), la dégradation des conditions d'existence de la diaspora juive est, même si le flux reste plus réduit, nettement perceptible dans les données de l'alyah.

Depuis 2012 et les attaques commises envers la communauté juive de Toulouse, la France a connu chaque année des actes et des crimes antisémites qui ont endeuillé et fortement marqué la communauté juive de France. Au cours des dix dernières années, plus de 31 800 personnes ont choisi de quitter la France pour Israël dont plus de 6 200 sur la seule année 2015 au cours de laquelle a été perpétrée, le 9 janvier, l'attaque du magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes à Paris (cf. graphique 3).

Graphique 3 - Immigrants de France et des États-Unis en Israël 2009-2019



Note : effectifs sur les onze premiers mois de l'année.

Source : Bureau central des statistiques, Israël, 2020.

Ces évènements tragiques ont contribué au renouveau de la communauté française d'Israël⁵, qui est aujourd'hui mise en lumière par l'activité commerciale que connaît la rue Bograshov à Tel Aviv. Cette artère, située à deux pas du Dizengoff center, incarne le « retour » de la communauté juive de France avec ses cafés, restaurants, boulangeries et autres commerces qui vantent les savoir-faire français.

Au-delà cet espace médiatique qu'est la rue Bograshov, sur ces dix dernières années, les *olim* de France ont privilégié une installation au sein du district Centre, dont l'attractivité reste globalement stable, ou se sont réorientés vers le district de Tel Aviv. Chez les *olim* de France, cet espace, qui constitue le poumon économique du pays, aura enregistré la plus forte variation sur la période (+10 points), mais il reste néanmoins en troisième position dans les choix d'installation après les districts Centre et de Jérusalem (cf. Tableau 3)⁶.

Tableau 3 - Immigration et premiers districts de résidence – 2008-2018

District:	France		ex-URSS		États-Unis		Immigration totale	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
1er choix	Centre	Centre	Centre	Tel Aviv	Jérusalem	Jérusalem	Centre	Centre
2e choix	Jérusalem	Jérusalem	Sud	Centre	Centre	Centre	Jérusalem	Tel Aviv
3e choix	Sud	Tel Aviv	Nord	Sud	Territoires occupés	Tel Aviv	Sud	Sud

Source : Bureau Central des Statistiques, Israël, 2020.

Ces données soulignent la force des liens familiaux et amicaux qui participe de ce choix d'installation : le district Centre, et plus encore sa partie littorale avec la ville emblématique de Netanya, haut lieu de la présence française. À la différence des *olim* d'ex-URSS, on relève une perte d'attractivité affirmée du district Sud au profit de celui de Tel Aviv.

Il faut également souligner la permanence de l'attractivité du district de Jérusalem avec près d'un quart des *olim* qui optent pour cette localisation (26,7% en 2008). Cette attractivité s'affirme en totale opposition avec les choix opérés par les *olim* toutes origines confondues, puisqu'en 2018, ce district n'attirait plus que 11% des nouveaux immigrants contre 20% dix ans

⁵ Depuis la création de l'État d'Israël, chaque année, des membres de la communauté juive de France font leur alyah notamment vers la ville de Netanya, dont aujourd'hui un habitant sur trois est d'origine française. Avant les évènements tragiques des années 2000, cette émigration a pu fluctuer tout en restant globalement faible environ 1000 personnes par an. Seule la Guerre de 1967 a constitué une rupture avec une augmentation des départs sur les deux années qui suivirent cet évènement. Sur la question des liens entre la diaspora juive de France et Israël, on pourra notamment se reporter aux travaux de Dominique Schnapper, *Juifs et Israélites*, Paris: Gallimard/nrf (Idées), 2000. Et plus globalement à ceux de Alain Dieckhoff, « The Jewish diaspora and Israel: belonging at distance? », *Nations and Nationalism*, 23 (2), 2017.

⁶ Les données concernant les juifs de France en Israël sont issues d'analyses statistiques et d'enquêtes de terrain conduites avec Marie-Antoinette Hily et Yann Scioldo-Zürcher, coordinateur scientifique du programme MIFI (Migrations de Français vers Israël), financé par l'AAP CNRS "Attentats-Recherche".

plus tôt. À l'inverse, l'attractivité du district de Jérusalem chez les *olim* de France est nettement plus faible que celle exercée sur les *olim* venus des États-Unis (47,9% du flux global).

On observe toutefois la constitution de « quartiers français » dans les espaces de la ville devenant orthodoxes : c'est le cas du quartier de Bayit VeGan, qui accueille notamment plusieurs yeshivot francophones, et une école religieuse dirigée par un rabbin français. Mais aussi de Talpiot, où le premier centre communautaire a ouvert ses portes en 2019⁷.

Enfin, le choix d'une première résidence dans une colonie de Cisjordanie demeure particulièrement faible chez les *olim* de France (3,1% du flux total). Cette donnée demande toutefois à être reçue avec prudence. L'examen de vagues migratoires précédentes a en effet souligné que l'accès à la propriété chez les *olim* ayant fait le choix d'une première résidence au sein des districts Centre et de Jérusalem a pu conduire nombre d'entre eux à réaliser une migration interne en direction de colonies de Cisjordanie, et plus particulièrement le long de la Ligne verte en proximité du bassin d'emploi de Tel Aviv notamment⁸. En regard des données disponibles, il ressort néanmoins que certaines colonies semblent, dès à présent, canaliser les premières installations des *olim* de France. Si de grandes colonies comme Modi'in Illit peuvent rassembler un quart d'entre elles, certaines, de tailles plus réduites, telles Eli, Ofra ou bien encore Pedu'el ou Yakir, deux moshav aux populations orthodoxes, atteignent des proportions dépassant la moitié voire les deux tiers des résidents.

La géographie de la *alyah* de France s'inscrit globalement dans des schémas similaires à ceux de l'immigration juive générale. Ceci est d'autant plus vrai si l'on exclut de l'analyse les *olim* originaires de l'ex-URSS, dont les choix résidentiels restent influencés par les réseaux migratoires tissés dès les premières migrations au début des années 1990.

Avec Jérusalem, le cœur du pays, que composent le district Centre et celui de Tel Aviv, regroupent, comme pour la population totale du pays, la quasi-totalité des *olim* de France. Il est peu probable que cette géographie trouve à évoluer dans les années à venir : une majorité de retraités ont trouvé leurs lieux de résidence dans le cadre de l'acquisition d'un bien immobilier et les secteurs d'emplois des actifs laissent peu de latitude pour envisager des installations au sein de districts plus périphériques. Cette stabilité semble également confirmée par le ralentissement de l'*aliyah* avec à peine plus de 2 000 départs pour 2018 et 2019.

⁷ Voir l'ouvrage de Sylvaine Bulle, Yann Scioldo-Zürcher, *Sociologie de Jérusalem*, Paris, La Découverte, 2020.

⁸ Cf. William Berthomière, 2000, L'immigration d'ex-URSS et les colonies de Cisjordanie et de Gaza, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.16-3, pp. 201-218.